



Dans ce numéro :

La gouvernance des fédérations sportives en question	2
Le poids économique du sport	2
Légalité des avantages liés à une licence	3
Stade de France, stop aux indemnités	3
Calendrier des Jeux Olympiques à la carte ??	3
Le « tube » made in JO	3
Fanny Blankers-Koen	3
Comité Stratégique International	4
Dossier J.O	4
Les J.O de Londres : une charte olympique pas respectée	5
Une nouvelle loi importante à ne pas ignorer	5
Foot : Espanyol de Barcelone, tous les joueurs sont à vendre	5
Quand les paris sportifs mettent le sport en danger	6
Orgasme et sport, est-ce bien sérieux ??	6
Poisson d'Avril !	6
Les premières Ecolympia-des	7
Grand Stade de Rugby, grand jeu-concours	7
Escrime : Critérium National Minimes 2012	7
Echos 94	8

Le grand rendez-vous du sport!

Il s'agit de celui de notre département et de la 46^{ème} édition des Jeux du Val-de-Marne qui rassemblent plus de 120.000 personnes chaque année, édition qui sera placée sous le signe du développement durable. Cette année encore tous les acteurs et partenaires des Jeux seront présents du 1^{er} au 17 Juin sur de nombreux sites :

- 1^{er} Juin : Cérémonie d'ouverture au gymnase Auguste Delaune à Ivry-sur-Seine de 20h à 22h. Elle se présentera sous la forme d'un spectacle sportif composé de sports acrobatiques classiques et de sports urbains.
- 3 Juin : Voguez sur le lac à la Base de Plein Air et Loisirs de Créteil avec des sports nautiques et diverses animations.
- 9 Juin : 9^{ème} édition du Challenge Olympique des Familles, et les Foulées Campinoises au Parc du Tremblay. Un focus sera porté sur les J.O de Londres à travers un stand dédié et un spectacle de danses représentatives des cinq continents, sans oublier de nombreuses animations. Enfin un soutien au Grand Stade de Rugby.
- 17 Juin : Journée Sensations-Sports sur 3 sites : La Plage Bleue de Valenton, la Plaine des Bordes à Chennevières-sur-Marne et le Parc des Hautes Bruyères à Villejuif qui proposeront des animations tout public.
- Du 1^{er} au 15 Juin : l'USEP animera différentes actions : Scola Rugby, Scola Jeux, Handi Cap sur le sport, Usepiades...
- Du 4 au 14 Juin : l'UNSS renouvelle ses actions : Olympiade des Collèges, Tournois des collèges (football, volley-ball et tennis), Handi Cap sur le sport...
- Les 12 et 13 Juin, la DDICS renouvelle ses deux actions au Parc de Choisy : Handi Cap sur le sport et Fête du sport les filles.
- Une soirée festive de clôture, comme l'an passé, est prévue après les jeux pour mettre à l'honneur les bénévoles et plus particulièrement les jeunes.

C'est donc un programme bien rempli qui permet à tous les sports de s'exprimer, et aux comités et clubs d'affirmer le rôle qu'ils jouent tout au long de l'année. Les Jeux, c'est cette rencontre avec un public familial qui peut ainsi s'amuser en toute liberté, d'autant qu'il n'est demandé aucune participation financière.

Nous n'oublierons pas non plus toutes les initiatives des villes et des écoles qui s'échelonnent dans cette quinzaine qui a su s'inscrire dans le temps en sachant se renouveler, grâce au partenariat entre le Conseil Général et le monde sportif et scolaire.

Nous espérons donc que cette 46^{ème} édition bénéficie de la clémence de « madame météo », facteur déterminant d'une belle réussite pour toute l'organisation, alors comme d'habitude, on croise les doigts !!!

La gouvernance des fédérations sportives en question

Dans un rapport du 12 Février 2012 sur cette gouvernance, la mission d'information de l'Assemblée Nationale a mis l'accent sur les modes d'élection et l'exercice des mandats des dirigeants des fédérations qui ne permettent pas aux femmes et aux jeunes de prendre des responsabilités.

A noter que ce rapport est intervenu à la suite de l'élimination de l'équipe de France de football au premier tour de la Coupe du Monde, et des circonstances qui ont précédé cette élimination, et donc à la suite de ce qui était devenu une affaire nationale. Ceci a conduit à des états Généraux, tenus les 27 et 28 octobre 2010, qui ont porté sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations, ainsi que sur l'échec des candidatures de la France aux J.O d'Eté et d'Hiver, candidatures portées par Paris et Annecy. La réflexion a conduit à s'interroger non seulement sur la pertinence, d'un point de vue interne, du modèle de gouvernance de nos fédérations, mais aussi sur les conséquences, d'un point de vue externe, de leurs éventuelles inadaptations à une stratégie internationale.

Du reste, avant d'aborder plus avant ce sujet, on peut se poser la question de savoir si le terme de gouvernance est bien approprié aux valeurs dont il est porteur qui ne sont

pas celles d'une démocratie. Pourquoi donc reprendre un terme anglais qui est celui des entreprises? Si cette pensée dominante peut se concevoir en matière de gestion, il n'en va pas de même en termes d'élection et d'action dans une association, sans oublier les principes de la loi de 1901.

Madame Marie-Georges Buffet, quand elle était ministre des sports, avait voulu changer la composition du corps électoral dans un souci d'une plus grande démocratie. Elle estimait qu'une personne licenciée devait pouvoir se prévaloir d'une voix dans un suffrage direct. Sa proposition fut massivement rejetée par les importantes fédérations pour divers motifs, souvent exprimés sur un mode pratique : comment faire voter directement plus de deux millions de licenciés pour le football, ou plus d'un million pour le tennis ?

Est-ce pour autant que l'on peut se satisfaire du système en vigueur actuel qui correspond plus à des cooptations qu'à des élections? Si on veut permettre l'accession de femmes et de jeunes aux postes de responsabilités, il est nécessaire de trouver un moyen d'élargir le corps électoral, c'est une première base de modification, au lieu de se contenter d'envoyer des délégués qui représentent les clubs dans les assemblées des ligues, et ensuite de nouveau

délégués dans les assemblées des fédérations.

Si on n'a pas le courage d'aborder sereinement ce sujet, alors rien ne changera et les renouvellements, même avec des limites d'âge, ne se feront pas, ce qui accentuera encore un mouvement de sclérose des instances dirigeantes.

« on sait que c'est un sujet très délicat qu'il convient d'aborder avec prudence, [...] La loi de 1901 doit perdurer, ce qui n'empêche pas le mouvement sportif d'adopter des modifications qui conduisent à une meilleure représentativité é issue d'un nouveau mode électoral dont on doit débattre »

Il semble que le CNOSF ait pris conscience de ce problème (voir notre numéro précédent). Il pense, un an avant les prochaines échéances électorales, proposer des modifications structurelles. Vont-elles dans les sens que nous

suggérons ? L'Etat doit-il intervenir, le peut-il ? Il ne faudrait pas que des modifications interviennent dans le seul but de mettre plus ou moins sous tutelle des fédérations pour les seuls motifs qui ont fait l'objet des états généraux d'octobre 2010, et auxquels les organes représentatifs du CNOSF n'ont pas été conviés.

On peut aussi se demander, si les modifications doivent s'étendre aux ligues et aux comités, ainsi qu'aux CROS, CTOS et CDOS. Pour exemple, un CDOS dispose d'un corps électoral entre 40 et 60 électeurs en moyenne, est-ce bien normal ???

Par avance, on sait que c'est un sujet très délicat qu'il convient d'aborder avec prudence, mais sans pour autant céder à la facilité d'un statu quo ou d'une petite réforme qui n'aurait aucune portée pour faciliter le renouvellement des instances dirigeantes. La loi de 1901 doit perdurer, ce qui n'empêche pas le mouvement sportif d'adopter des modifications qui conduisent à une meilleure représentativité issue d'un nouveau mode électoral dont on doit débattre.

Bien entendu nous lirons avec intérêt les réactions de nos lecteurs que nous pourrions recevoir et nous les publierons avec leurs permissions.

Le poids économique du sport

On l'estime en Europe entre 1,8 et 3,5 % du PIB des pays de l'Union Européenne. La réalité des chiffres semble tout autre, car un nombre important de prestations fournies dans le secteur sport ne figurent pas

dans les statistiques. Il existe donc une face cachée de l'économie du sport qu'un colloque organisé du 3 au 5 Mai 2012 à l'Office fédéral du sport, à Macolin en Suisse, va essayer de décrypter. Il concernera le

sport professionnel, mais aussi d'autres sports dont l'impact économique est peu connu, et dont le poids n'est pas, a priori, négligeable.

Suite au prochain numéro...



OFSPO

Légalité des avantages liés à une licence

Des avantages attachés à la prise d'une licence ne sont pas une chose nouvelle, il s'agit de proposer des services accessoires non rémunérés, souvent sous la forme de réductions auprès de partenaires.

En revanche une fédération ne peut utiliser la prise de licence pour vendre des services à ses adhérents, car il s'agirait d'une activité commerciale redevable de la TVA et assujetties aux impôts commerciaux.

Il en est de même pour un club qui peut faire bénéficier ses adhérents de réductions sur divers achats qui ne peuvent être liés à la prise de licence, ce sera seulement un service offert gratuitement sans aucune contrepartie.

« un club peut faire bénéficier ses adhérents de réductions »

Stade de France, stop aux indemnités

L'Etat a déjà versé au consortium 193 millions d'euros à la signature de la concession en 1995, et depuis 103 millions d'indemnités compensatrices,

soit près de 296 millions.

David Douillet déclare ne pas vouloir que l'Etat verse les 12 millions au titre de l'année

2012 tant que le modèle économique du stade n'aura pas été revu (déclaration du 9 mars dans Les Echos).



Calendrier des Jeux Olympiques à la carte ??

Assez curieusement le C.I.O laisse désormais la possibilité aux villes requérantes le choix de faire des propositions de dates en dehors de la période

officielle. Elles seront étudiées et le C.I.O fera connaître sa décision (Le Monde du 12 février 2012).

Le C.I.O suivrait-il la FIFA ?? Ou bien est-ce la conjoncture économique mondiale qui le pousse à assouplir ses règles ??

Le « tube » made in JO

Le métro de Londres se met à l'heure olympique avec une originalité très *british* : les stations sont rebaptisées du nom d'un sportif. Ainsi, il y a une ligne consacrée à l'athlétisme, une à la natation, etc... Chacun s'est donc empressé de vérifier le nom des nominés et d'y ajouter ses commentaires.

La presse française a constaté que de nombreux sportifs n'a-

vaient aucun rapport avec les

« La presse française a constaté que [...] les sportifs français n'étaient pas très bien représentés »

Jeux Olympiques, que les sportifs français n'étaient pas très bien représentés (Felicia Ballanger, Jeannie Longo, Marie-José Pérec et la Camerounaise naturalisée Françoise Mbongo, Julien Absalon, David Douillet, Daniel Morelon et Christian d'Oriola) tandis que la presse néerlandaise s'offusquait de l'absence de sa plus grande championne : Fanny Blankers-Koen.



Fanny Blankers-Koen

Son « absence » du métro londonien nous incite à vous rappeler quelques éléments biographiques au sujet de cette athlète batave surnommée *la ménagère volante*.

Née en 1918, elle s'illustra sur 100 m, 200 m et 80 m haies en remportant 4 médailles d'or, en 1948, aux Jeux Olympiques... de Londres (100 m, 200

m, 80 m haies et 4 x 100 m). Elle a alors 30 ans et est mère de deux enfants !

Elle avait participé, à 18 ans, aux Jeux Olympiques de Berlin (6^{ème} en hauteur et 5^{ème} au 4 x 100 m) avant que le second conflit mondial n'entrave sa carrière.

Cinq titres européens, seize

records du monde dans huit disciplines, complètent l'un des plus beaux palmarès de l'athlétisme féminin et elle sera, en 2012, classée parmi les douze premiers athlètes par l'IAAF.

Décédée en 2004, un stade porte son nom aux Pays-Bas, et elle est toujours présente à Amsterdam au travers d'une magnifique sculpture.



Comité Stratégique International (CSI)



David DOUILLET
Denis MASSEGLIA

Ce nouvel organe dont nous vous avons annoncé la création, s'est réuni pour la première fois début avril sous la double présidence du Ministre des Sports, David DOUILLET, et du Président du CNOSF,

Denis MASSEGLIA, mais en l'absence remarquable de Jean-Claude KILLY et de Guy DRUT, membres français du CIO. Il est évident que, pour un organe dont l'objectif est de conduire à l'attribution de l'or-

ganisation des Jeux Olympiques à la France, ce n'est pas un départ prometteur. Tous les intéressés ont vivement réagi pour justifier leurs positions.

J.O - Sécurité



Les britanniques ont été confrontés à un problème inédit lors de la dernière course d'aviron Oxford-Cambridge perturbée par la présence d'un

nageur sur le parcours, les contraignant à l'arrêt momentané de l'épreuve. Ils s'assurent donc que cela ne se reproduise pas sur les bassins lors

des Jeux Olympiques. La présence de l'intrus qui déclare manifester contre la tyrannie, n'est pas élucidée !

J.O - Foot : Pas d'arbitre français



Cette annonce de la FIFA a été faite le jour même où les arbitres français se réunissaient au siège de la FFF, notamment sur le thème de la représentativité de l'arbitrage français au

plus haut niveau. L'Europe sera représentée aux JO de Londres par cinq pays (Allemagne, Angleterre, République Tchèque, Norvège et Italie) pour le tournoi masculin

et par sept pays (Finlande, Grèce, Suède, Norvège, Allemagne, Espagne et Croatie) pour le tournoi féminin.

J.O - Candidature française

« il convient d'attendre la désignation de la ville hôte pour [...] 2020 »

Envisagée par certains candidats à l'élection présidentielle dont Nicolas Sarkozy, une candidature de Paris, du Grand Paris, ou d'une autre ville de province, pour les JO de 2024, n'est pas d'actualité selon le Président du CNOSF, Denis

MASSEGLIA, qui précise qu'il faut attendre les conclusions de la Commission mise en place après l'échec d'Annecy.

Il ajoute aussi, fort justement, qu'il convient d'attendre la désignation de la ville hôte

pour les Jeux de 2020, une désignation « européenne » éliminant une autre ville européenne pour 2024, et il refuse de « sombrer » dans la nostalgie de Jeux de 1924 pour convaincre le CIO.

J.O - Le cours de l'Or



Il se dit que les primes, pour l'obtention d'une médaille d'Or, varient de 140.000 €

pour un italien à 0 € pour un anglais ! Sur cette échelle, la France est médaille de bronze

avec 52.000 € devancée par la Russie : 104.000 €.

J.O - L'Arabie Saoudite persiste

L'Arabie Saoudite n'enverra pas de femme aux prochains JO, considérant que c'est

contraire à ses coutumes. Toutefois, le gouvernement est disposé à financer le projet

d'une athlète vivant à l'étranger à condition qu'elle se qualifie.

J.O - Camps de base

Les anglais avaient vivement critiqué la Région Nord - Pas de Calais lorsqu'elle avait proposé des hébergements et des centres d'entraînement à cer-

taines délégations. Plusieurs équipes françaises ont opté pour cette solution : judo, natation, basket, handball, etc... D'autres nations vont poser

leurs valises de ce côté de la Manche dont... l'équipe anglaise de gymnastique.



Les J.O de Londres: une charte olympique pas respectée ?!

Largement inspiré de la pétition lancée par la Ligue du Droit International des Femmes consultable sur www.ldif.asso.fr, le conseil municipal de la ville d'Arcueil, réuni le 22 mars 2012, a adopté un vœu en 7 points que vous pouvez trouver dans son intégralité sur le site de la ville, www.arcueil.fr.

Ce vœu a été formulé au nom du non respect des principes fondamentaux de l'Olympisme qui précisent que « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres est in-

compatible avec l'appartenance Olympique ». Ils se réfèrent également à l'article 50, alinéa 3, « Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ».

Nous avons retenu dans ce vœu un extrait qui motive sa parution :

« Le sport n'a pas vocation à régler tous les maux de la société, mais l'on peut espérer à minima qu'il ne participe pas à sa dégradation ».

« Arcueil, ville où est née la devise **Altius, citius, fortius**, réaffirme sa volonté de lutter

contre toutes les discriminations, et demande au CIO de mettre en pratique les principes qu'il affiche. »

Nous rappelons que la devise olympique, attribuée à tort au baron Pierre de Coubertin, est celle de l'abbé Didon ayant exercé à Arcueil. Ce point d'histoire ayant été reconnu officiellement par le président du CNOSF, Henri Sérandour dans la ville d'Arcueil où le CDOS était présent. Notre journal avait du reste consacré un article à cette reconnaissance sous le titre « Rendons à Didon ce qui appartient à Didon ».

« toute forme de discrimination [...] est incompatible avec l'appartenance Olympique »

Une nouvelle loi importante à ne pas ignorer

Une nouvelle loi, promulguée le 13 Mars 2012 au J.O, modifie le régime de responsabilités civiles des organisateurs, propriétaires et utilisateurs d'équipement sportifs.

Le nouvel article L.321-3.1 créé dans le Code du sport prévoit donc que : « Les pratiquants ne peuvent être tenus pour responsables des dommages matériels causés à un autre pratiquant par le fait d'une chose qu'ils ont sous leur garde,

de, au sens du premier alinéa de l'article 1384 du code civil, à l'occasion de l'exercice d'une pratique sportive au cours d'une manifestation sportive ou d'un entraînement en vue de cette manifestation sportive sur un lieu réservé de manière permanente ou temporaire à cette pratique ».

Ce texte conduit à assouplir notablement les conditions de recevabilité et d'indemnisation des victimes du fait des choses

sous la garde de leurs concurrents au cours d'une compétition, ce qui induit des incidences lourdes sur les organisateurs et des fédérations faisant intervenir des objets, qu'ils s'agisse de véhicules, d'animaux ou d'instruments divers.

Il est donc conseillé aux personnes intéressées par le sujet de se rapprocher du service juridique de leur fédération et aussi de consulter ce nouvel article de loi. Bon courage !!!

« Ce texte conduit à assouplir notablement les conditions de recevabilité et d'indemnisation des victimes »

Foot: Espanyol de Barcelone, tous les joueurs sont à vendre !

Très largement déficitaire, le club catalan a annoncé que tout son effectif sera « transférable » en fin de saison. Le président CONDAL, surnommé « Angela Merkel de la Liga » est préoccupé par l'endettement du football ibérique, et il s'est engagé à payer ses dettes de charges sociales et d'impôts : 160 millions

d'euros. Si les primes ne sont plus versées, les salaires sont, eux, régulièrement réglés.

L'entraîneur s'est adapté, le club étant 10^{ème} à 3 points d'une qualification européenne. Mais l'Espanyol n'est pas un cas isolé puisque la dette de la Liga s'élève à 752 millions d'euros pour le fisc, et à 600

millions d'euros pour les charges sociales.

La Commission européenne s'est saisie du dossier et a exigé que la situation soit régularisée avant... 2020. Elle a également demandé au gouvernement espagnol de fournir la preuve que les clubs ne percevaient pas d'aides publiques !



Ramon CONDAL

arte

« Lorsqu'il existe de tels enjeux financiers, il est alors plus facile de corrompre que de favoriser le dopage pour gagner. »

Quand les paris sportifs mettent le sport en danger !!!

Un documentaire intitulé « Sport, Mafia et Corruption », réalisé par Hervé Martin Delpierre, sera diffusé sur Arte le 8 Mai à 20h45, et sera suivi d'un débat animé par la journaliste Emilie Aubry.

Il s'agit d'une grande enquête menée à travers le monde qui a nécessité un an et demi de travail, et qui doit nous entraîner dans les dérives de l'esprit du sport, les paris sportifs et les résultats truqués. Le chiffre d'affaires est estimé en 2011 à 500 milliards de dollars dans le monde.

Selon ce journaliste, les paris sportifs sont manipulés par le crime organisé. Malgré eux ces paris seraient devenus une formidable machine à blanchir l'argent sale. Lorsqu'il existe de tels enjeux financiers, il est alors plus facile de corrompre que de favoriser le dopage pour

gagner. Le système mis en place pour tricher ne pourrait donc pas fonctionner si le sportif n'acceptait pas de se laisser corrompre. Depuis un an, il ne se passe plus une semaine sans qu'une nouvelle affaire éclate, c'est donc que le système mis en place fonctionne.

Le monde du sport a commencé à prendre conscience du danger, Jacques Rogge, président du CIO, a déclaré dernièrement « *Je pense que le sport est en danger. Et il ne s'agit pas seulement des Jeux Olympiques, il s'agit du sport en général* ». Cette réaction n'a été faite qu'après le départ de certains sponsors du CIO qui ne voulaient pas que leurs noms soient attachés à des scandales de cette nature.

Nous voulons rappeler que dès que les paris en ligne ont été autorisés, beaucoup de person-

nalités ont mis en garde sur les conséquences des dérives que pourraient engendrer l'appât du gain. La Fédération Française de Tennis fut une des premières à mettre en doute des résultats, des plaintes furent déposées.

De son côté le Conseil de l'Europe, suite à un rapport rendu le 5 Avril 2012 par la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, intitulé « La nécessité de combattre le trucage de matchs » a présenté un projet allant dans ce sens. Cette décision va dans le bon sens, malheureusement sa portée restera limitée à l'Europe, car en Chine ou en Russie, par exemple, la législation est totalement libre.

Donc à vos écrans, si vous souhaitez en savoir plus...

Orgasme et sport, est-ce bien sérieux ??

C'est un sujet inhabituel qui peut porter à sourire, sauf qu'une équipe de chercheurs de l'Université d'Indiana aux U.S.A a assuré récemment que la pratique du sport pouvait provoquer chez la femme un orgasme. À l'appui de cette affirmation, une étude portant sur les réponses de 370 femmes âgées de 18 à 63 ans, recrutées sur internet. 124 avouent clairement avoir eu un orgasme en faisant du sport, 40 % d'entre-elles déclarent avoir joui plus de 10 fois dans leur vie ainsi!!!

En 1948 un chercheur avait déjà mené des travaux similaires et n'avait obtenu que 5 % de réponses positives. Avec le temps le sujet est devenu sans doute moins tabou.

En ce qui concerne le plaisir, si l'orgasme de ces femmes est lié à l'enchaînement d'exercices abdominaux, nous voudrions également mentionner que chaque personne a dans son cerveau une glande qui contient de la dopamine. Quand celle-ci est synthétisée naturellement dans les neuro-

nes, elle joue alors un rôle essentiel à toutes les dépendances, et procure un certain plaisir, y compris dans la souffrance physique que provoque l'effort sportif. Nous rappelons aussi que l'utilisation prohibée du cannabis, produit euphorisant, augmente la sécrétion de dopamine, mais induit une diminution de l'efficacité des capteurs, entraînant alors un cycle dépressif supérieur au niveau précédent.

A quand une étude sur les hommes ???



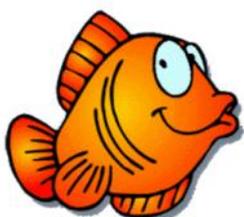
Pole Dance

Poisson d'avril !

Malicieusement glissée dans le SCOOP d'avril, l'information selon laquelle la Société CL Sport (avez-vous reconnu les

initiales ?) devait vous présenter son arsenal électronique en matière d'arbitrage n'était... qu'un poisson d'avril... avant

que la fiction ne rejoigne la réalité ?



Les premières Ecolympiades

La ville de Chennevières-sur-Marne a lancé cette initiative qui aura lieu le dimanche 3 juin 2012, de 10 h à 17 h. Elle se déroulera sous le signe du développement durable à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du 1^{er} sommet de la Terre organisé à Rio en 1992, et aussi avant les J.O de Londres.

Cet événement festif, à travers des ateliers créatifs et des activités ludiques et sportives, vous permettra de comprendre ce qu'est le développement durable. Le village des Ecolym-

piades se déclinera autour de quatre grandes thématiques et proposera une multitude d'ateliers découverte. L'énergie, la mobilité, le tri et la solidarité seront au cœur de l'événement.

Chaque visiteur, en prenant part à au moins un des ateliers de chaque thème, pourra participer au grand tirage au sort, et gagner de nombreux lots : vélos, box cadeau, jeux etc...

D'autre part, une course pédestre dans la ville pour petits et grands sans limite de temps est

aussi au programme sur des distances différentes : 8 km, 6 km, 4 km et 2 km.

Le CDOS est tout naturellement partenaire de cette journée, et nous félicitons la ville de Chennevières-sur-Marne pour cette excellente idée.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur le site de cette manifestation, <http://ecolympiades.chennevieres.com>, ou appelez le service communication au 01.45.94.74.74.



Grand stade de rugby, grand jeu-concours

Le Conseil Général, sur une proposition du président du CDOS 94, a lancé un jeu-concours à destination des Val-de-Marnais, pour soutenir la candidature du département pour un grand stade de rugby. Il s'agit d'un quiz et le premier prix à gagner est deux places pour la finale du Top 14 !!! Les cinquante premiers gagnants, tirés au sort parmi ceux qui auront bien répondu aux dix questions, recevront des maillots ou des ballons de rugby.

Une large diffusion des 120.000 bulletins de participation est en cours dans la très grande majorité des villes du département qui ont accepté de participer. Des urnes avec les bulletins sont donc à votre disposition un peu partout en Val-de-Marne, en mairies, aux services des sports, dans les infrastructures sportives... Le jeu est également en ligne sur

notre site internet dans notre rubrique actualité (www.cdos94.org), il vous suffit de l'imprimer, le remplir et nous le renvoyer au CDOS par courrier au 2 rue Tirard – 94000 Créteil, ou par fax au 01.48.99.30.21, ou le déposer dans une des urnes prévues à cet effet.

L'USEP 94 et l'UNSS 94 ont aussi décidé d'apporter leur soutien à cette initiative, en diffusant l'information auprès des établissements scolaires. Nous précisons que les mineurs ne peuvent pas participer directement au jeu, ce sont donc les parents qui pourront le faire, ce qui n'empêche en rien leurs enfants de les aider ...

Le règlement du jeu, déposé chez un huissier, est consultable sur www.cdos94.org et sur le site:

www.deposezvosjeux.com. Le jeu se déroule du 16 avril au 21 mai inclus. Un tirage au sort aura lieu le 25 mai, et les gagnants et gagnants des prix seront invités à récupérer leurs prix à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux du Val-de-Marne, le vendredi 1 juin au Gymnase Delaune d'Ivry-sur-Seine.

Une large participation serait un signe fort du soutien de la population au dossier du Val-de-Marne qui est en concurrence avec celui de l'Essonne. Nous comptons donc sur vous pour y participer en masse !

Pour avoir plus d'information sur le projet, rendez-vous sur www.thiais-orly-rugby.fr. Vous pouvez aussi vous rendre sur la page facebook (www.facebook.com/thiais.orly.rugby) et cliquez sur « j'aime ».



Escrime : Critérium National Minimes 2012

Le Club des Supporters des Equipes de France d'Escrime invite les Val-de-Marnais à découvrir les futurs champions qui se disputeront au fleuret,

au sabre et à l'épée les titres de champion de France minime à la Halle Carpentier (Paris 13^{ème}) les 2 et 3 juin. Le Club de supporters sera présent sur

un stand, pour tout renseignement complémentaire contactez Denis CLAVEL au 06.88.79.52.98



Les Echos 94

Inauguration d'un jardin d'arc à Villecresnes

C'est le 5 Mai que la Compagnie Villecresnoise de tir à l'arc inaugurera son nouveau jardin d'arc situé sur le chemin de Vaux ; ce sera aussi l'occasion de fêter son quarantième anniversaire.

Cette compagnie disposera d'un club house comprenant une salle d'armes, un champ de tir spacieux composé de deux pas de tir couverts, entre lesquels se trouvera un beursault. Le beursault est un tir traditionnel se pratiquant en extérieur, sur deux cibles avec une seule flèche servant dans un aller et retour.

Si l'aménagement du jardin a été pris en charge par la municipalité, la participation aux travaux des archers de la compagnie a été très active.

La dernière partie du terrain verra d'autres aménagements propices à de nouvelles activités, ainsi que la mise en place d'une passerelle vers le collège de la Guinette, afin de proposer aux élèves des classes sportives, une initiation au tir à l'arc.

Coupe du monde Épée Dames 2012

Saint-Maur a accueilli les 23,24 et 25 mars au centre sportif Pierre Brossolette les meilleures épéistes mondiales.

Cette épreuve était la dernière qualificative par équipes au prochains J.O de Londres. L'équipe de France a fini 13^{ème} de la compétition et a ainsi perdu une possible qualification. La Russie a remporté la coupe en battant en finale les Etats Unis; ces deux nations avaient déjà leur billet en poche pour les J.O.

En individuel, Laura Flessel-Colovic est montée sur la troisième marche du podium préservant ses chances de décrocher une cinquième qualification au Jeux, chose qui a été faite le samedi 21 Avril.

Grand National de saut d'obstacles

La 25^{ème} édition de ce concours pro-élite se déroulera les 11, 12 et 13 Mai au club municipal de Saint-Maur à Marolles-en-Brie. Ce Grand National est un circuit sportif de référence qui recense 10 étapes qui se courent par écurie de deux cavaliers. L'épreuve se déroule en deux manches.

L'association des Bagaudes, animée par des bénévoles, existe depuis 30 ans. Elle est coorganisatrice de cette épreuve et propose en marge diverses animations gratuites afin de faire découvrir l'équitation. Autre mission très louable, elle s'occupe du placement de chevaux ou de poneys du centre équestre pour qui « l'heure de la re-

traite a sonné ».

La 1ère Compagnie de Fontenay sous Bois

La 1ère Compagnie de Fontenay-sous-Bois organise une importante rencontre de tir à l'arc qui rassemblera des archers de l'Ile-de-France, aussi bien en arcs classiques qu'en arcs poulies, pour la première étape des Divisions Régionales.

Cette première étape aura lieu les 5 et 6 mai 2012 au Centre de Tir à l'Arc de Chennevières, 30 avenue Champlain 94420 Chennevières-sur-Marne

Cyclisme : Grégory Baugé titré

Notre sympathique et talentueux Val-de-marnais a retrouvé son titre de Champion du Monde de vitesse lors des derniers championnats, titre dont il avait été dépossédé pour manquement aux règles de localisation.

Notons que sa détermination et sa motivation restent intactes, et qu'il représente une excellente chance de médaille aux JO de Londres.

Les 5 Samouraï

Le Club de Judo 5 Samouraï à Villecresnes recevra le dimanche 13 mai à la Halle Didier Pironi - 12, rue du Réveillon - de 09 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, des

clubs de Judo du Plateau Briard et clubs franciliens.

Les jeunes judokas, de poussins à benjamins des 2 sexes, auront le plaisir de faire découvrir leur savoir-faire aux parents et public que nous attendons nombreux. Durant cette rencontre des randoris éducatifs et formateurs se dérouleront dans le pur respect du règlement de la Fédération Française de Judo et de son code moral.



La voile Val-de-Marnaise a le vent en poupe

Jules Ducelier de la VGA-Voile, après avoir décroché le titre très convoité de Champion de France sur Optimist, vient d'être sélectionné aux Championnats du Monde qui se dérouleront à Boca Chica en République Dominicaine du 15 au 25 Juillet 2012.

Il semble bien que ce soit une première pour l'Ile-de-France, pour le Val-de-Marne et bien entendu pour la VGA. Nous ne pouvons que nous réjouir pour ce sympathique garçon, sa famille, ses entraîneurs et son club.

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Jessica LOPES, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...